



Charte de l'atelier vélo

- 1-**L'atelier de BAPAV a pour vocation d'aider les adhérents à entretenir et à réparer leurs vélos.
- 2-**La vie de l'atelier repose sur l'implication bénévole des adhérents. Envie de vous impliquer, venez nous rejoindre pour animer l'atelier !
- 3-**L'adhérent qui souhaite réparer son vélo doit mettre les mains dans le cambouis. Les animateurs qui l'aident n'ont pas d'obligation de résultat.
- 4-**L'atelier vend quelques pièces neuves et de nombreuses pièces d'occasions mais ne dispose pas forcément de toutes les pièces détachées. Nous vous conseillons de les acheter auprès d'un magasin de cycle.
- 5-**Les outils sont mis à la disposition des adhérents. Prenez en soin ! Si vous avez un doute sur leur utilisation, demandez conseil.
- 6-**L'atelier doit rester propre et ordonné. L'espace étant limité, essayez de ne pas trop vous étaler.
- 7-**Si vous souhaitez apprendre à réparer des vélos, consultez le planning de nos cours de mécanique.
- 8-**L'atelier est un espace convivial. On y vient pour faire des réparation mais aussi pour discuter vélo ! N'hésitez pas à y apporter des boissons et gâteaux ainsi que toute votre bonne humeur !
- 9-**Après votre première visite, l'adhésion à l'association BAPAV devient obligatoire pour pouvoir profiter de l'atelier.

